

Deuxième publication

1. *Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: SOCIETE DE CONTRÔLE AKONTA SA, en liquidation, Saint-Maurice*
2. *Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraordinaire*
3. *Date de la décision: 29.06.2006*
4. *Echéance de préavis des créances: 25.08.2006*
5. *Adresse pour la déclaration des créances:*
Philippe Melliard, liquidateur, chemin de l'Île d'Epines,
1890 Saint-Maurice
6. *Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.*
7. *Remarques: La société a l'intention de procéder à une répartition anticipée de l'actif dans les conditions prévues à l'article 745, alinéa 3 CO.*

Necker, Christ, Gregorc & de Candolle, Notaires
1206 Genève

(03478328)